

The Times They Are A-Changin'

Serge Kollwelter

Alors que la gauche des années 1970 avait inscrit sur son drapeau (scolaire) le combat pour l'égalité des chances, pour la promotion des enfants d'ouvriers, ce discours s'est effiloché au fil des décennies pour disparaître complètement. Il a été – de manière peu heureuse – remplacé par un discours, souvent confus, jamais conséquent, partis de gauche et de droite confondus, sur les problèmes de scolarisation des enfants étrangers. Dans les années 1970, on les appelait encore enfants immigrés, même si le changement d'environnement scolaire n'était pas leur fait, mais relevait de la décision des parents. Ces enfants-là, pour autant qu'ils aient pris racine au Grand-Duché, sont devenus parents d'une deuxième génération et la génération suivante pointe elle aussi déjà le bout du nez. Les Allemands parleront de *Migrationshintergrund*. Contrairement à nos pays voisins, la venue de nouveaux migrants – avec enfants – n'a pas fléchi

et le système scolaire continue à être interpellé par de nouveaux arrivants. Le solde migratoire s'élevait de 5 000 à 7 000 par an entre 2005 et 2010.

Leur scolarisation avait été abordée une première fois par le ministre de l'Éducation nationale, Marc Fischbach, avec ses 40 mesures et l'ambition d'une approche globale.

Revenons encore à la terminologie : notre école publique a hérité pour l'essentiel des seuls enfants de travailleurs, les enfants de cadres et de fonctionnaires internationaux n'ont pas été obligés de passer sous les fourches caudines de l'école luxembourgeoise, l'intégration ne leur était pas destinée. La percée d'enfants d'ouvriers immigrés dans le secondaire classique ne se fait qu'au compte-gouttes. En additionnant ceux qui fréquentent les écoles internationales au Luxembourg et les écoles de l'autre côté de la frontière, en Belgique et en France, j'arrive à 10 000 enfants et jeunes qui échappent aux bienfaits de l'école intégratrice luxembourgeoise.

Dans les années 1950, à l'école primaire de Weimerskirch, j'avais un seul copain étranger sur deux douzaines d'ecoliers par classe. Dans le même quartier, il y a de nos jours 2 ou 3 élèves luxembourgeois sur un total d'une quinzaine. Lorsque je suis entré en classe de septième à l'Athénée, en l'année du traité de Rome, sur les 52 (!) élèves de la classe, j'étais un des deux seuls dont le père n'avait pas de bac en poche. Lorsque j'ai commencé à enseigner au Bridel en 1969, j'avais une élève non-luxembourgeoise.

En cette année-là, il y avait 1 535 enseignants pour 1 532 classes de l'école primaire et complémentaire – moyenne d'élève par enseignant et par classe : 22.



Au moment de rendre mon tablier d'instituteur en 2010, on comptait 3 498 enseignants à l'école fondamentale pour 2 098 classes, ce qui équivaut à 15 élèves par classe. Le nombre d'enseignants part time avait augmenté, si nous faisons néanmoins le calcul d'élèves par enseignant, nous arrivons à 9 ! Si 40 années auparavant, il y avait 34 557 élèves, dont ceux du complémentaire, aujourd'hui, le seul enseignement fondamental en compte 32 1761.

L'école primaire doit accueillir tous les élèves, l'enseignement secondaire fait le tri dès l'âge de 12 ans et préserve le classique pour l'essentiel des « intrus » étrangers. Je n'ignore pas que le nombre de lycéens non-luxembourgeois a augmenté, de 7,1 % en 1973 à 18,6 % en 2010, mais il « reste bien inférieur aux taux d'étrangers dans la population totale ou dans les autres ordres d'enseignement² ». Il faudrait voir de près ce qu'il en est de l'origine socioculturelle des bacheliers, tous passeports confondus.

Quelques questions viennent à l'esprit :

- La formation des enseignants – tant du primaire que du secondaire – a-t-elle évolué au rythme du changement de la composition de la population scolaire ?
- Combien d'enseignants de tous ordres d'enseignement ont par exemple reçu une formation pour l'apprentissage de l'allemand comme (véritable) langue étrangère ? Combien d'enseignants ont partagé leur parcours scolaire secondaire avec des étrangers ?
- Y a-t-il au niveau de l'analyse un consensus sur le fait que « le système » scolaire n'agit pas suffisamment contre les inégalités sociales ? Ou cet argument ne vaut-il pas parce que c'est l'Organisation de coopération et de développement économiques qui l'a remis sur la table ?
- Les nombreux élèves qui quittent l'école sans certification ni diplôme – une question qui ne relève que des statistiques ?
- Le nombre conséquent de leçons consacrées à l'enseignement des langues fait-il délier les langues des élèves ou écrire leurs stylos ?
- La réussite des enseignants dans le système actuel est-elle un obstacle à toute adaptation non seulement des structures, mais encore des pratiques, alors qu'autour d'eux, tout ou presque a changé (par exemple d'autres couches sociales qui investissent l'EST ou encore les habitudes nouvelles des jeunes et leur manière décontractée de s'adonner aux nouveaux médias, etc.) ?
- La ségrégation sociale opérée par l'orientation vers des voies hermétiques dès l'âge de 12 ans peut-elle être évoquée sans tabou et open end, en faisant valoir également le souci de la cohésion sociale ?
- La séparation en ES et EST sert-elle à la survie des élites actuelles ?
- L'enjeu ne consiste-t-il pas à donner un maximum de bagage aux étudiants pour vivre et travailler dans une société complexe et compliquée, mais aussi d'y participer, et cela davantage que maintenant ?

On peut rejeter la réforme de la ministre actuelle, mais ne pas proposer d'alternative n'est pas digne de celles et de ceux qui se baladent avec des bac +x. ♦

1 Classes, enseignants et élèves dans l'enseignement primaire 1949-2010, Statec

2 Enseignement secondaire général, année scolaire 2009/2010, ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Le droit des parents

Chaque fois que je m'intéresse aux débats sur l'école, je ressens un grand désarroi, de la frustration – des souvenirs refont surface, qui me rendent triste et furieuse à la fois. Mère de trois enfants qui, à titres divers, ont connu des difficultés dans notre système scolaire, j'ai, hélas, dû mener des combats sans résultat.

Pour faire entendre ma voix de parent, j'ai été obligée d'aller en justice afin qu'on veuille bien me donner des explications écrites et pédagogiquement fondées sur les faiblesses ayant motivé l'orientation d'un de mes fils en 7^e secondaire technique. J'ai eu gain de cause au Tribunal administratif – non pas que cela ait changé quoi que ce soit à l'orientation de mon fils, la décision étant tombée trois ans après ! La justice a considéré mon recours justifié, elle a estimé que l'avis d'orientation constituait en fait non pas un avis, mais une décision, et qu'en tant que telle, il devait être dûment motivé.

Les changements dans l'orientation des élèves à la fin de l'école fondamentale à partir de 2012-2013 – annoncés il y a quelques semaines par la ministre de l'Éducation nationale – relèvent donc surtout d'une obligation ordonnée par un arrêt de justice et ne sont donc pas uniquement motivés par une volonté politique ! Reste que les parents d'élèves au cycle 4.2 pourront exiger pour cette année scolaire 2011-2012 une explication écrite dûment fondée de l'avis d'orientation de leur enfant !

Au Luxembourg, l'école discrimine – ce qui est constamment attesté par de nombreuses publications scientifiques luxembourgeoises et internationales – et la diversité sociale de nos élèves n'est guère prise en considération par le système. Les parents restent des spectateurs désarmés, ayant peu ou pas de moyens de se faire entendre. Le corporatisme du milieu scolaire rend la discussion franche et argumentée difficile. Appartenant à la classe sociale de ceux qui savent s'exprimer et se faire entendre, j'ai surtout rencontré tout au long de la scolarité de mes enfants le poids des contraintes et rarement l'enthousiasme du « professionnel-enseignant » désireux de partager son savoir avec mes enfants !

Laura Zuccoli